

**COMMUNE DE LORIGNE**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU MERCREDI 13 FEVRIER 2019 à 20 HEURES**

**Présents :** Laëtitia COURTILOUX. Michel POUPARD. Stéphane CORNUAUD. Isabelle MACAUD. Philippe GAILLARD. Julien VIDARD. Laurent BONNIN. Margaret JOYCE

**Absente non excusée :** Mauricette BERNARD.

**Absent excusé :** Dominique BERNARD (pouvoir donné à Michel POUPARD)

**Secrétaire de séance :** Isabelle MACAUD.

**Décisions du Conseil Municipal :**

- 1) Le conseil a étudié le projet de parc éolien de La Chèvrerie/La Faye proposé par la société Valorem, et s'est prononcé défavorablement après un vote (2 abstentions et 7 non).
- 2) Le conseil décide de se joindre à la solution mutualisée de mise en œuvre du RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données) proposée par le Centre de Gestion des Deux-Sèvres.
- 3) En ce qui concerne la protection sociale complémentaire (prévoyance), le conseil ne souhaite pas participer au financement de cette cotisation.
- 4) Le conseil a étudié 2 devis pour changer une porte au logement communal : Sarl Menuiserie JP Sillon pour 1765.92 € et Sarl Richard Menuiserie pour 1217.65 €. Le conseil retient le devis de M. Jean Lou Richard.
- 5) Les festivités 2019 comprendront la journée fagots (le 16 mars à Queue d'Ageasse), le marché de printemps (le 27 avril à la cantine et bibliothèque), la brocante (le 2 juin à Queue d'Ageasse), le 14 juillet (à Queue d'Ageasse).
- 6) Les projets d'investissement 2019 :
  - remplacement du matériel informatique à la mairie
  - achat d'un poteau incendie (pour 1117.20 € TTC)
  - travaux au terrain jouxtant l'église
  - installer la lumière sous le préau à la cantine (un devis sera demandé auprès d'un électricien).

**Questions diverses :**

Suite à 2 demandes faites par un collège et une école primaire, le conseil décide de verser une aide de 20 € par enfant pour un séjour pédagogique et une classe découverte.

Fait à Lorigné le 20 février 2019  
Laëtitia Courtioux Maire de Lorigné

